



COMMUNE DE MÉZIÈRES SUR COUESNON

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22 MAI 2025

✓ Date de convocation :	15 mai 2025
✓ Nombre de conseillers en exercice :	16
✓ Nombre de conseillers présents :	13
✓ Nombre de conseillers absents excusés :	3
✓ Procuration(s) :	2
✓ Publication/affichage de la liste :	30 mai 2025
✓ Publication/affichage du procès-verbal :	4 juillet 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-deux mai à vingt heures, le conseil municipal légalement convoqué par Mr BARBETTE Olivier, Maire, s'est réunie à la mairie, en séance publique.

13 présents : BARBETTE Olivier (Maire), MARCHAND Sébastien, HALLOUX Christophe, DUPETITPRÉ Patricia, BADIER David (adjoints), VANNIER Yvonne, JOULAUD Hélène, FÉON Joël, COSNIER Jean-Yves, GODARD Pierre, BEAUVISAGE Florent, BODIN Aurélie, BAGUET Sébastien

3 absents excusés :

ROMMEIS Marie-Cécile, COURTOIS Karine, CHYRA Sarah

2 Procurations :

ROMMEIS Marie-Cécile a donné procuration à MARCHAND Sébastien

COURTOIS Karine a donné procuration à DUPETITPRÉ Patricia

Monsieur le Maire précise que le quorum est atteint.

Nomination d'un secrétaire de séance : Conformément aux dispositions de l'article L 2121-15 du CGCT, il est procédé à la nomination d'un secrétaire de séance. **Mr Florent BEAUVISAGE a été désigné comme secrétaire de séance.**

ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE

Intervention du Capitaine RÉBILLARD Bruno, Chef de centre du CIS St Aubin de Cormier pour présentation du bilan de l'activité 2024

Intervention de Mr LEGENDRE, géomètre pour présentation du PUP (Projet Urbain Partenarial)

Approbation du procès-verbal de la séance du 24 avril 2025

Marché/devis :

Avenant(s) au marché de réhabilitation et extension d'un local communal en espace associatif et jeunesse

Décisions - Informations

DEL N°26-2025 : APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 24 AVRIL 2025 *Nomenclature : 5.2*

Le procès-verbal de la séance du conseil municipal en date du 24 avril 2025 **est approuvé, à l'unanimité des membres présents.**

✓ VOTE (à main levée)

En exercice	16	POUR	15
Présents	13	CONTRE	0
Procurations	2	ABSTENTION	0
Pris part au vote	15	TOTAL	15

DEL N°27-2025 : AVENANT N°3 AU MARCHÉ PASSÉ AVEC L'ENTREPRISE RENAULT (LOT 1 : TERRASSEMENT-VRD) – RÉNOVATION ET EXTENSION D'UN LOCAL COMMUNAL EN ESPACE ASSOCIATIF ET JEUNESSE
Nomenclature : 1.1

Monsieur le Maire soumet au conseil municipal qu'un marché a été signé avec l'entreprise RENAULT TP pour la rénovation et l'extension d'un local communal en espace associatif et jeunesse, lot n°1 « Terrassement-VRD », le 28 décembre 2022.

Au regard de la réalisation du chantier, certaines prestations prévues au marché initial ont dû être modifiées ou complétées pour être adaptées au projet. Ce qui implique une régularisation financière sur le montant du marché.

Montant initial du marché HT	42 000.00 €
Avenant n°1 HT	- 3 406.00 €
Avenant n°2 HT	+ 850.00 €
Avenant n°3 HT	- 1 223.00 € (soit une diminution de -2.91 %)
Nouveau montant du marché H.T.	38 221.00 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- **approuve** cet avenant n°3 avec l'entreprise RENAULT (lot 1 : Terrassement-VRD) et **autorise** le Maire à le signer.

✓ VOTE (à main levée)

En exercice	16	POUR	15
Présents	13	CONTRE	0
Procurations	2	ABSTENTION	0
Pris part au vote	15	TOTAL	15

PRÉSENTATION DU BILAN D'ACTIVITÉ 2024 DU CENTRE D'INCENDIE ET DE SECOURS DE ST AUBIN DU CORMIER

Le capitaine Bruno Rébillard du Centre d'incendie et de Secours (CIS) de Saint-Aubin-du-Cormier, a présenté aux membres du conseil municipal le bilan d'activités de l'année 2024 du CIS et de la commune.

Quelques chiffres :

- Effectifs : 33 sapeurs-pompiers volontaires dont 33 hommes et 16 femmes (1 officier, 13 sous-officiers, 35 hommes du rangs et équipiers, 2 hommes double casque).
- 501 sorties de secours de janvier à décembre 2024 dont 316 secours à la personne, 87 accidents, 62 incendies, 31 opérations diverses, 5 risques technologiques.
- 53 interventions sur la commune de Mézières sur Couesnon dont 36 secours à la personne, 11 accidents, 4 incendies, 2 opérations diverses.

PRESENTATION DU PROJET URBAIN PARTENARIAL (PUP)

Mr LEGENDRE Géomètre-Expert est intervenu lors de la séance pour expliquer le Projet Urbain Partenarial (PUP).

Dans le cadre du projet d'aménagement de lotissement(s), situé à l'est de l'école privée Saint Martin, Monsieur le Maire rappelle aux élus que la zone à urbaniser, OPA n°2 du P.L.U, ne bénéficiant pas des équipements publics nécessaires, il a été décidé d'avoir recours au projet urbain partenarial et de valider les devis du géomètre-expert Mr LEGENDRE (se référer au procès-verbal du 13 février 2025).

Mr LEGENDRE indique que le projet urbain partenarial (PUP) est un outil de financement des équipements publics défini à l'article L. 332-11-3 du code de l'urbanisme.

Il permet aux communes d'assurer le préfinancement d'équipements publics nécessaires à une opération d'aménagement ou de construction par des personnes privées (propriétaires fonciers, aménageurs ou constructeurs) via la conclusion d'une convention prévoyant de tout ou partie de ces équipements.

La convention de PUP ne peut être signée que dans les communes dotées d'un plan local d'urbanisme (PLU) ou d'un document en tenant lieu tel qu'un plan d'occupation des sols (POS) ou un plan de sauvegarde et de mise en valeur d'un secteur sauvegardé (PSMV). Dans ces communes, la convention PUP ne peut être signée que dans les zones urbaines ou les zones à urbaniser c'est à dire les zones U et AU des PLU et U et NA des POS.

Le périmètre est délimité par délibération du conseil municipal ou de l'organe délibérant de l'établissement public ou, dans le cadre des opérations d'intérêt national, par arrêté préfectoral, pour une durée maximale de quinze ans.

La convention fixe toutes les modalités de participation au financement des équipements publics (primaires et secondaires), notamment les montants, et les délais de paiement.

INSTALLATION ABRIS A VÉLO – SUBVENTION ALVÉOLE PLUS

Monsieur BAGUET Sébastien, élu, informe le conseil municipal qu'il a rencontré Mikaël MOING, chargé de Mission mobilités au sein de Liffré-Cormier Communauté concernant l'installation d'abris à vélo dans les communes membres avec l'aide de la subvention Alvéole Plus (prise en charge à 40 % de l'investissement). Seule l'installation resterait à la charge de la commune.

L'idée de Liffré-Cormier Communauté est de servir des lieux de préférence avec des équipements communautaires. En présentant les lieux de stationnement vélo de notre commune, nos équipements et nos besoins, Mr MOING Mikaël a préféré partir sur un équipement à la mairie/école publique où sont déjà installées deux potences.

Mr BAGUET souligne qu'il s'agit d'une belle opportunité pour la commune d'avoir un abri à vélo pour peu d'investissement financier.

REEMPLACEMENT DU PANNEAU D'INFORMATIONS LUMINEUX

Monsieur BAGUET Sébastien rappelle aux élus que le panneau d'informations lumineux actuel (Charvet) n'est plus fonctionnel depuis plusieurs mois et qu'il y a lieu de le remplacer.

Quatre sociétés Charvet, Elancité, Centaure et Lumiplan ont été consultées et ont présenté une offre, en version N&B reconditionné et en version couleur.

Noir & Blanc

	CHARVET	ELANCITÉ	CENTAURE	LUMIPLAN
Coût installation	14 000 €	6 800 €	6 700 €	5 400 €

Couleur

	CHARVET	ELANCITÉ	CENTAURE	LUMIPLAN
Coût installation	18 700 €	/	15 500 €	13 000 €

Il est proposé de retenir l'offre de LUMIPLAN, la moins-disante pour l'achat d'un panneau d'affichage lumineux en version N&B reconditionné d'un montant de 5 400 € TTC auquel il faut ajouter le coût du logiciel d'un montant de 360 € TTC par an.

Le coût de la maintenance du panneau est gratuite les 2 premières années. A partir de la 3^{ème} année, la commune aura la possibilité de souscrire à un contrat d'entretien pour couvrir les opérations de maintenance sur site (coût 6% du prix de vente).

Après en avoir débattu, les élus sont unanimes pour retenir l'offre LUMIPLAN et autorise le maire à signer ledit devis dans le cadre de sa délégation.

DÉCISIONS - INFORMATIONS

✓ **Prochaine réunion Conseil municipal** : Lundi 30 juin 2025 à 20h

✓ **Le Maire rend compte au conseil municipal des décisions qu'il a prises en application de ses délégations :**

DIA

22/04/2025	Renonciation à l'exercice du droit de préemption sur le bien cadastré AB n°423 concernant la propriété de Mr FOURMENTEL Jérémy et Mme MARION Laure située 15 rue de Chauvin
09/05/2025	Renonciation à l'exercice du droit de préemption sur le bien cadastré AB 609/614 concernant la propriété de Mr DUPETITPRÉ Frédéric située 8, rue de Rennes et Le Bourg

DEVIS**TTC**

27/03/2025	ENSI	Mise en conformité de l'espace associatif et jeunesse en extincteurs et plans d'évacuation/intervention	859.69 €
01/04/2025	ODEGAM	Audit de la toiture Mairie/bibliothèque – recherche de fuites	3 036.19 €
01/04/2025	AGRIOSERVICES	Fourniture de copeaux de bois	696 €
08/04/2025	VEOLIA	Etude de modélisation pour installer un poteau incendie au Plessix	500.40 €
10/04/2025	JPP DIRECT	Achat d'une table en bois pour école	722.22 €
17/02/2025	LESSARD	Réparation de la débroussailleuse et tondeuse TORO du service technique	254.44 €
23/04/2025	TRANSDEV	Transport scolaire école publique à destination de PAIMPONT le 19 mai 2025	789 €
23/04/2025	TRANSDEV	Transport scolaire école publique à destination de PAIMPONT le 20 mai 2025	485 €
28/04/2025	PLIHON	Remplacement de l'escalier en bois du logement communal 1F rue de St Jean par un escalier métallique	8 002.50 €
09/05/2025	SARC	Fourniture et pose d'un poteau incendie « Le Plessix »	2 904 €
03/05/2025	SELF SERVICES	Jeux éducatifs thermocollés pour école publique	2 124.24 €
25/05/2025	A LA PHOLIE	Fleurissement été 2025	393.69 €
16/05/2025	MOREL & Fils	Travaux de pose de bâche sur talus et d'engazonnement de l'espace associatif et jeunesse	1 680 €
20/05/2025	LOXAM	Location d'une nacelle pour pose d'autocollants Bâtiment La Mez'on	338.48 €

L'ordre du jour étant épuisé, la séance du conseil municipal du 22 mai 2025 est levée à 22h45.

SIGNATURES**Olivier BARBETTE, Maire et Président de séance :****Florent BEAUVISAGE, secrétaire de séance :**